



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 novembre 2020



Embauchez !

Si les parents se félicitent d'avoir pu normalement, ou presque, scolariser leurs enfants en septembre, ils ne peuvent que s'associer aujourd'hui à la dénonciation faite par le corps enseignant sur les conditions d'accueil de ces mêmes enfants.

En effet, les effectifs trop nombreux, le bâti scolaire mal adapté, les sanitaires en nombre insuffisant et souvent défectueux, les lieux de restauration scolaire trop exiguës, empêchent les équipes pédagogiques de faire correctement appliquer les gestes barrières.

Nous dénonçons cet état de fait depuis des mois et demandons au ministère d'engager des dépenses pour pallier ces dysfonctionnements : embaucher du personnel pour encadrer les élèves en particulier dans des tiers lieux, effectuer le nettoyage des locaux, installer des sanitaires mobiles, distribuer des masques gratuits aux enfants...

A ce jour, aucune dépense particulière n'a été engagée et le ministère ne propose rien d'autre qu'un mi-temps pédagogique aux élèves !

La FCPE soutient donc toutes les mobilisations qui vont dans le sens de ses revendications dans l'intérêt des élèves.

À propos de la FCPE

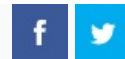
La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

Contact presse FCPE :

Laurence Guillemou :

06 82 81 40 82 /

fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)